

**CONSEIL SYNDICAL DU SICTOM
SEANCE DU 8 mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 8 mars, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le 1^{er} mars 2022, s'est réuni en la Salle polyvalente de SAINT-AOUSTRILLE, sous la présidence de Monsieur CHAUVEAU Thierry.

Nombre de délégués : - en exercice : 78 - présents : 46 - procurations : 8 - votants : 54

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ABRIOUX Sylvette déléguée titulaire CCCB – M. BARDON Louis-Patrick délégué titulaire CCCB – M. BODIN Olivier délégué titulaire CCCB – Mme BRULE Yvonne déléguée titulaire CCCB – M. CHABENAT Jean-Michel délégué titulaire CCCB – M. CHALET Thibault délégué titulaire CCCB – Mme CHARLTON Pierrette déléguée titulaire CCCB – M. CHAUVEAU Thierry délégué titulaire CCCB – M. CHATTON Laurent délégué titulaire CCCB – M. CLOTAIRE David délégué titulaire CCCB – Mme DEBEAUCHE Françoise déléguée titulaire CCCB – Mme DELHOMME Cassandre déléguée titulaire CCCB – Mme FOUQUET Anita déléguée titulaire CCCB – M. FRADIN Jacky délégué titulaire CCCB – M. GONNET Arnaud délégué titulaire CCCB – Mme HERVET Maryse déléguée titulaire CCCB – M. JOUDON Jean-François délégué titulaire CCCB – M. LABLANCHE Francis délégué titulaire CCCB – M. LAMASSET Patrick délégué titulaire CCCB – M. LAPOUMEROULIE Dominique délégué titulaire CCCB – Mme LOTH Christelle déléguée titulaire CCCB – Mme MALLET Armelle déléguée titulaire CCCB – Mme MARIEN Jocelyne déléguée titulaire CCCB – M. METIVIER Philippe délégué titulaire CCCB – M. NAVARRO Georges délégué titulaire CCCB – M. PARAGE Frédéric délégué titulaire CCCB – M. QUANTIN Jean-Philippe délégué titulaire CCCB – M. RAJOYE Stéphane délégué titulaire CCCB – M. RENAUDAT Fabrice délégué titulaire CCCB – M. RENAUDAT Hubert délégué titulaire CCCB – ROMAIN Maud déléguée titulaire CCCB – Mme SAUGET Nicole déléguée titulaire CCCB – M. TROUBAT CHAUVEAU Marie-Ange déléguée titulaire CCCB – M. VALOIS Philippe délégué titulaire CCCB – M. VAN REMOORTERE Éric délégué titulaire CCCB – M. BAILLY Sébastien délégué suppléant CCCB – Mme BEAURIOT Véronique déléguée suppléant CCCB – M. ETIENNE Jean-Claude délégué suppléant CCCB – M. BONNET Michel délégué titulaire FerCher – M. CHABANCE Fabrice délégué titulaire FerCher – M. GONTHIER Gilles délégué titulaire FerCher – M. JACQUET Jean-Luc délégué titulaire FerCher – M. LEGNIER François délégué titulaire de FerCher – Mme LEPRAT Monique déléguée titulaire FerCher – M. MNICH Pascal délégué titulaire de FerCher – M. NORMAND Franck délégué titulaire FerCher

PROCURATIONS :

Mme LAINEZ Sylvie déléguée titulaire CCCB a donné procuration à Mme ABRIOUX Sylvette déléguée titulaire CCCB – Mme MONTAGNE Monique déléguée titulaire CCCB a donné procuration à Mme CHARLTON Pierrette déléguée titulaire CCCB – M. VAN HOOREBEKE Jean-Bernard délégué titulaire CCCB a donné procuration à Mme DELHOMME Cassandre déléguée titulaire CCCB – Mme CIRRE Marie-Line déléguée titulaire FerCher a donné procuration à M. CHABANCE Fabrice délégué titulaire FerCher – M. HENAULT Bertrand délégué titulaire FerCher a donné procuration à M. NORMAND Franck délégué titulaire FerCher – M. HERAULT Michel délégué titulaire FerCher a donné procuration à M. GONTHIER Gilles délégué titulaire FerCher – M. JOLY Sylvain délégué titulaire FerCher a donné procuration à M. NORMAND Franck délégué titulaire FerCher – Mme VILLALDEA-AVILA Rafaël déléguée titulaire FerCher a donné procuration à M. CHABANCE Fabrice délégué titulaire FerCher

ÉTAIENT ABSENTS : M. AUBRUN Philippe délégué titulaire CCCB – M. AUDOT Olivier délégué titulaire CCCB – M. BODARD Nicolas titulaire CCCB – M. BOUQUIN Serge délégué titulaire CCCB – M. BRUNEAU Pascal délégué titulaire CCCB – M. BRUYAS Rudy délégué titulaire CCCB – Mme CHAULLET Nathalie déléguée titulaire FerCher – M. CHAUVEAU Hubert délégué titulaire CCCB – M. DENIS Jean-Claude délégué titulaire CCCB – M. FAUCARD Jean-Marc délégué titulaire CCCB – M. FEUILLADE Jérôme délégué titulaire CCCB – M. GAILLOCHON Dominique délégué titulaire CCCB – M. LAUVERGEAT Patrice délégué titulaire FerCher – Mme MARTIN Nadine déléguée titulaire FerCher – Mme MERIOT Nathalie déléguée titulaire CCCB – M. METIVIER Frédéric délégué titulaire CCCB – M. MOUYSET Jorane délégué titulaire CCCB – Mme PIVOTEAU Claire déléguée titulaire CCCB – M. PROGIN Nicole déléguée titulaire FerCher – M. RAMBERT Grégory délégué titulaire CCCB – M. ROBERT Didier délégué titulaire CCCB – M. RUDNICKI Nicolas délégué titulaire CCCB – M. TIBAUT Laurent délégué titulaire CCCB – Mme TISSEUR Pascal déléguée titulaire CCCB –

La séance débute à 18h40.

Mme DELHOMME souhaite prendre la parole avant que l'ordre du jour ne commence pour préciser qu'elle n'approuve pas ce qui y sera présenté.

L'assemblée aimerait connaître le suivi des démissions des membres du bureau proposées lors du dernier Comité Syndical.

Le président répond qu'elles ont été approuvées par le préfet et que le dernier point du jour soulèvera la modification de la représentativité et explique qu'il y aura de nouvelles élections à venir prochainement.

1- Passage aux 1 607 heures annuelles

M. le président présente la délibération approuvée par le Comité Technique du 21 janvier 2022.

Aucune question n'est posée et l'assemblée approuve à l'unanimité l'organisation du nouveau temps de travail.

2- Tarifs 2022 pour prestations Hors Marché

Le président présente les nouveaux tarifs des prestations hors marché pour l'année 2022.

Ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} avril 2022.

L'augmentation est en adéquation avec l'augmentation des 25 % demandée aux administrés via la TEOM 2021.

Un délégué demande si les clients ont été informés de l'augmentation, si une étude de marché a été faite ou bien si cette hausse est complètement arbitraire ?

Le président répond que l'augmentation a été ajustée en fonction de l'augmentation des dépenses.

L'adjoint au Chef de collecte précise que le SICTOM n'est pas autorisé à se positionner par rapport aux entreprises privées.

Le chef de collecte lui, précise que plusieurs sociétés souhaiteraient travailler par la suite avec le SICTOM car les tarifs de leurs prestataires habituels auraient également augmenté.

Un délégué préfère s'abstenir de voter car il aurait aimé avoir plus de documents et justificatifs pour comprendre cette augmentation.

Les tarifs 2022 pour les prestations Hors Marché sont approuvés par le Comité.

3- Tarifs 2022 applicables aux communes adhérentes au SICTOM CB

Le président présente les nouveaux tarifs des prestations applicables aux communes adhérentes au SICTOM CB pour l'année 2022. Ces tarifs seront également applicables au 1er avril 2022.

Il est proposé une augmentation de 2.8 % qui représente l'augmentation du coût de la vie et précise qu'ils n'ont pas été évalués depuis 2019.

Un délégué soulève une erreur pour une des communes qui n'a pas le même pourcentage de hausse que les autres. Le président répond que la rectification sera faite.

Un délégué souligne le fait que l'on ne devrait pas voter un tarif qui n'est pas bon. Le président précise que le vote correspond à l'augmentation des 2.8 %.

Le Comité approuve à la majorité les tarifs 2022 applicables aux Communes du SICTOM.

4- Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2022

Le président informe que les services administratifs du SICTOM ont saisi le trésorier d'ISSOUDUN afin d'être aidés pour établir le Débat d'Orientations Budgétaires.

Il commence la présentation.

Mr CHABANCE se demande pourquoi la TEOM de FERCHER n'est pas dans le même compte que celui de 2021.

Il aimerait également connaître le montant dégagé en fonctionnement et en investissement en fin d'exercice. Un autre savoir si le déficit a été comblé.

Le président répond que des factures de 2021 ont été mandatées sur 2022, le déficit n'a pas pu donc être comblé.

Une autre personne réplique que comme les années précédentes les chiffres mentionnés sont incertains.

Mr CHAUVEAU rappelle que l'année dernière le budget n'ayant pas été voté, le SICTOM a dû appliquer les chiffres suite à la saisie de la Cour Régionale des Comptes.

Un délégué se questionne sur le montant présenté pour le carburant. Pour lui, le budget proposé est insuffisant.

Le président souligne qu'au vu de la situation économique actuelle, il était compliqué d'établir un budget carburant précis.

L'adjoint au chef de Collecte rajoute que malheureusement comme la flotte de véhicules est vieillissante, il est difficile de faire des économies sur le stock de carburant.

Mr CHABANCE est déçu de ne pas avoir d'explications sur certains chiffres.

Il est reproché au président de ne pas avoir apporté tous les documents nécessaires pour justifier des montants présentés au DOB.

Le Comité Syndical prend acte du Débat d'Orientations Budgétaires mais ne le vote pas.

5- Modification des statuts

Une modification des statuts du SICTOM est demandé dans le but d'obtenir une représentation juste, équitable et équilibrée entre les deux Communautés de Communes adhérentes.

Le projet des statuts proposé par la Préfecture reprend les échanges de la réunion du 24 février dernier en présence des 2 Communautés de Communes.

Le président fait la lecture de ce projet.

Il est demandé combien de membres sera composé le nouveau bureau.

Mr CHABANCE répond que suite à la refonte des statuts, il peut être composé jusqu'à 6 membres.

Les 2 préfets acteront le document pour validation. Une fois les candidats listés, un vote à bulletin secret pourra avoir lieu.

Un délégué demande de quel délai faut-il compter. Il est répondu que cela dépendra du retour des 2 communautés de Communes et du temps nécessaire pour les votes des nouveaux délégués.

Un délégué mentionne que la demande de modification des statuts a été adoptée à l'unanimité par la Communauté de Communes Champagne Boischauts.

Le conseil approuve à la majorité la modification des statuts concernant la représentativité du SICTOM.

Questions diverses :

Suite au départ en retraite de Mr FERRON, directeur général des services, une déléguée demande s'il a été remplacé.

Le Président répond que la gestion a été reprise par la responsable du personnel et que les secrétaires se sont réparties la partie administrative. Pour la partie technique, personne ne l'a encore remplacé.

La séance prend fin à 20h00.